

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1353 arrêté de promulgation n° 1353.

n° 1353

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 août 1965

Numéro JO
n° 9 du 01/09/1965

Date du numéro
1 septembre 1965

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 :

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 65-661 du 9 août 1965 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs. (J.O.R.F. du 10 août 1965, page 7083.) Art. 2. — Le présent arrêté qui sera l'objet de mesures de publicité extraordinaire ét urgente, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.